

# Ensemble de couvertures assurance à l'étranger

## LE PAQUET D'ASSURANCES DE L'EMPLOYEUR

*Un paquet d'assurances pour les employeurs et les organisations de coordination de bénévoles ayant des travailleurs (salariés ou bénévoles) qui servent à l'étranger. Le paquet est conçu pour fournir des garanties clés à ces travailleurs et leur famille tandis qu'ils servent.*



## Aperçu

Ce paquet d'assurances contient des renseignements précieux sur les régimes d'assurance à la disposition du travailleur autorisé.

## Index

Synthèse sur l'ensemble de couvertures assurance à l'étranger	3
Couvertures d'assurance	4
Liste de contrôle	4
Comment déposer une demande d'indemnisation	5
Programme d'assistance en cas d'urgence	6
Dépôt de demande d'indemnisation du régime d'assurance accident et maladie	7
Frais médicaux pour accident ou maladie	9
• Synthèse des frais médicaux pour accident ou maladie	10
• Comment déposer une demande d'indemnisation pour la police no : GLM N01060995	12
• International SOS	13
Assurance-vie	15
• Synthèse de l'Assurance-vie	16
Effets personnels et bagages (PEB)	17
• Synthèse des Effets personnels et bagages	18
Indemnisation pour accidents du travail de travailleurs internationaux	19
• Synthèse de l'indemnisation pour accidents du travail de travailleurs internationaux	20



# Ensemble de couvertures assurance à l'étranger

## Synthèse

Période de garantie : du 1er janvier au 31 décembre

L'ensemble de couvertures assurance à l'étranger se compose de plusieurs polices d'assurance de différentes compagnies pour répondre aux besoins des travailleurs partout dans le monde.

TYPE DE COUVERTURE	COMPAGNIE ET N° DE POLICE	GARANTIES ET PLAFONDS
 <b>Frais médicaux en cas d'accident ou de maladie (ASM)</b>	ACE American Insurance Co N° de police : GLM N01060995	<b>Prise en charge des frais médicaux</b> up to \$50,000 USD. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Franchise de 0 USD selon les conditions du contrat d'assurance.</li> <li>• Vous serez remboursé à 100% des frais couverts.</li> </ul> <b>Décès et invalidité accidentels</b> jusqu'à 50.000 USD. <b>Rapatriement et évacuation d'urgence</b> : 100 % des frais couverts, sans dépasser les frais habituels et courants de transport, traitement, services ou produits similaires dans la localité où la dépense est engagée. Problème de santé préexistant : exclusion de garantie applicable, sauf ce qui est prévu dans la police d'assurance.
 <b>Assurance-vie</b>	MGEN / VYV International Benefits N° de police : MGENIB1100558NNP	<b>Garanties :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Employé : 5.000 USD</li> <li>• Épouse : 2.500 USD</li> </ul>
 <b>Effets personnels et bagages (PEB)</b>	GENCON N° de police : PR102193	<b>Garanties :</b> Jusqu'à 3.000 USD
 <b>Indemnisation pour accidents du travail des travailleurs internationaux</b>	Chubb N° de police : PHFD37987621002	<b>Garanties :</b> Cette assurance s'applique uniquement lorsqu'une personne assurée subit des préjudices corporels par accident ou par maladie, y compris la mort résultant directement ou indirectement de son emploi, ou dans l'exercice de son travail, lors des activités officielles de l'église mondiale.

Pour toute orientation médicale, évacuation, rapatriement ou d'autres services, veuillez appeler **International SOS** : +1 (215) 942-8226 (En dehors des États-Unis, appelez un PCV) Num. de membre : 11BCAM749125 (Référence : Église adventiste du septième jour)

**No de police** : GLM N01060995

**Nom de l'organisation** : Corp. De la Conférence générale des adventistes du septième jour

Cette synthèse a été préparée au bénéfice de l'assuré et ce n'est pas une analyse exacte et contraignante des assurances. Même si nous avons préparé cette synthèse avec le plus grand soin, s'il existe des divergences, les polices d'assurance originales prévaudront comme seuls documents contraignants. Ce document est basé sur les limites générales, les franchises, les modalités indiquées dans la police d'assurance, et peut différer de la police d'assurance actuelle.



## Liste de contrôle

- Soumettez une demande dûment remplie avant le départ. *N'oubliez pas d'inclure la date de naissance et les dates de début et de fin de mission (format : mois/jour/année).*
- Assurez-vous de fournir à votre travailleur son certificat d'assurance et sa carte de voyageur relative aux procédures d'évacuation d'urgence.
- Assurez-vous de fournir à votre travailleur la synthèse de son forfait d'assurance.
- Informez ARM de tout changement dans l'itinéraire : nouvelle date de début ou changement de date de fin de mission.
- Informer ARM d'une naissance ou d'un mariage.

### GARANTIES DE L'ASSURANCE

	Frais médicaux en cas d'accident ou de maladie (ASM)	Indemnisation pour accidents du travail (WC)	Effets personnels et bagages (PEB)	Assurance-vie
Évacuation sanitaire	X	X		
Rapatriement sanitaire	X	X		
Garanties médicales 10K	X			
Décès et invalidité accidentels	X			
Annulation et interruption de voyage	X			
Risque politique		X		
Salaire		X		
Santé				
Soins dentaires et optiques				
Biens personnels			X	
Frais médicaux en cas d'accident	X	X		
Frais médicaux en cas de maladie	X	X		
Risque de guerre	X			
Décès				X



# Comment déposer une demande d'indemnisation

Bien que chaque type de formulaire de demande d'indemnisation puisse poser différentes questions et exiger des documents ou des renseignements supplémentaires, les étapes suivantes fourniront des conseils simples à l'employé ou au bénévole pour mieux comprendre le processus de la demande d'indemnisation :

1. N'oubliez pas de remplir toutes les sections du formulaire de demande d'indemnisation, y compris les coordonnées précises de contact, tapées à la machine ou écrites lisiblement.
2. La plupart des demandes d'indemnisation exigent des documents supplémentaires à joindre au formulaire. Ceci peut inclure : factures médicales et ordonnances, rapport de police, certificat de décès ou rapport médical indiquant la cause du décès, selon le type de demande d'indemnisation. Chaque formulaire de demande d'indemnisation fournira des indications sur ce qu'il est nécessaire de fournir.
3. Envoyez le formulaire dûment rempli et signé, ainsi que les pièces jointes à l'adresse électronique (de préférence), à l'adresse de la compagnie d'assurance, ou au numéro de fax inscrit sur le formulaire de demande d'indemnisation.
4. Conservez une copie du formulaire de demande d'indemnisation et des pièces jointes pour votre dossier.
5. Un estimateur sinistres ou un agent de traitement des demandes d'indemnisation vous contactera s'il est nécessaire de fournir d'autres renseignements ou documents.

N'hésitez pas à contacter Adventist Risk Management, Inc. si vous avez des questions à poser au sujet du type de formulaire à utiliser, ou sur la façon de le remplir. Nous sommes à votre disposition à :

Email: [claims@adventistrisk.org](mailto:claims@adventistrisk.org)  
Phone: 1 (888) 951-4ARM (4276)  
Fax: (301) 453-7060

**Adventist Risk Management, Inc.**  
**Claims and Legal Services**  
**12501 Old Columbia Pike**  
**Silver Spring, MD 20904 USA**

Dans de nombreux cas, les indemnités seront d'abord versées à l'employeur ou à l'organisation de coordination de bénévoles, puis reversées à l'employé ou au bénévole à travers les canaux internes.

Veuillez encourager les employés ou les bénévoles à se familiariser avec la synthèse des garanties. Il existe des dispositions, des limitations et des exclusions de garantie dans la police d'assurance. C'est la compagnie d'assurance qui prend l'ultime décision quant au paiement ou au refus de toute demande d'indemnisation.



# Programme d'assistance en cas d'urgence

**International SOS** offre un programme d'aide en cas d'urgence, à la disposition de vos employés et bénévoles qui se trouvent hors de leur pays d'origine. Ce service devra être utilisé en cas d'hospitalisation d'urgence, d'évacuation sanitaire, d'évacuation politique, ou de rapatriement, ou lorsque vous avez besoin de garantir le paiement des frais médicaux d'urgence. International SOS est notre fournisseur d'assistance en cas d'urgence. Vous pouvez également recevoir de la correspondance de leur part sous le nom de Generali Global Assistance.

Si vous devez avoir recours à ces services, veuillez contacter **International SOS**.

**+1 (215) 942-8226 (En dehors des États-Unis, appelez en PCV)**

**Num. de membre : 11BCAM749125 (Référence : Église adventiste du septième jour)**

**Personne-ressource à ARM : Joni Dreher-Smith, estimateur sinistres en chef ;**  
[jdreher@adventistrisk.org](mailto:jdreher@adventistrisk.org) )

Lorsque vous contactez Adventist Risk Management, Inc. et International SOS pour une demande d'assistance d'urgence, veuillez fournir :

- le nom de l'appelant, courriel, numéro de téléphone et rapport avec le patient.
- le nom du contact de votre employeur ou de votre organisation de parrainage, son courriel et son numéro de téléphone.
- le nom du point de contact avec le patient (s'il est différent de l'appelant), son courriel et son numéro de téléphone.
- le nom, l'âge, le sexe du patient et le numéro de police.
- une description de l'état du patient et, s'il s'agit d'un accident, comment il est survenu.



# Demande de souscription à l'ensemble de couvertures assurance à l'étranger

Titulaire de la police : Conférence générale des adventistes du septième jour  
Souscrite par ACE American Insurance Company, du groupe de prestations globales  
de la compagnie Chubb et par GENCON Insurance Company of Vermont

Adventist Risk Management, Inc. 12501 Old  
Columbia Pike, Silver Spring, MD 20904  
Courriel : [ASV@adventistrisk.org](mailto:ASV@adventistrisk.org)

Adventist Risk Management, Inc.  
119 St. Peters Street, St. Albans, Hertfordshire AL1,  
3EY, England  
Courriel : [ASV@adventistrisk.org](mailto:ASV@adventistrisk.org)

## ► REMPLISSEZ CE QUI SUIT : ORGANISATION PARRAINANT, RESPONSABLE DU PAIEMENT :

NOUVELLE DEMANDE	PROMPT RETOUR	PROLONGATION	DIVISION, UNION, CONFÉRENCE OU ENTITÉ					
LIEU DU SERVICE			ADRESSE					
VILLE			PAYS					
DIVISION			UNION					
VOTRE PAYS DE RÉSIDENCE			VOTRE NATIONALITÉ					
ACTIVITÉ PRINCIPALE		DATE D'EFFET		DATE D'EXPIRATION				
			JJ/MM/AA	JJ/MM/AA				
PENSEZ-VOUS VOYAGER POUR AFFAIRE DURANT LA PÉRIODE COUVERTE ?	OUI	NON	SI OUI, COMBIEN DE JOURS ?	TYPE DE TRANSPORT	AUTO	BATEAU	AVION	TRAIN
COUVERTURE PILOTE	OUI	NON	Une demande doit être faite et acceptée par la compagnie d'assurance avant la date d'entrée en vigueur.					
VOTRE CONJOINT EST-IL ÉGALEMENT BÉNÉVOLE ?	OUI	NON	Si oui, remplissez une demande séparée.					
LE BÉNÉVOLE EST-IL UN PROFESSIONNEL DE LA SA ?	OUI	NON	Si oui, spécialité :					
NOM DE FAMILLE DE L'ASSURÉ		PRÉNOM DE L'ASSURÉ		DATE DE NAISSANCE	JJ/MM/AA			
NOM DE FAMILLE DE LA PERSONNE À CHARGE		PRÉNOM DE LA PERSONNE À CHARGE		DATE DE NAISSANCE	JJ/MM/AA	COUVERTURE CONJOINT	COUVERTURE ENFANTS À CHARGE	

### Garantie optionnelle :

garantie annulation de voyage

Montant garanti par durée de contrat

Coût de la garantie annulation et interruption de voyage

REFUSÉE

500 USD

15,34 USD PAR VOYAGE

1.000 USD

30,66 USD PAR VOYAGE

1.500 USD

61,31 USD PAR VOYAGE

## ► Autorisée par :

Poste du représentant de la division, de l'union ou de l'entité autorisée

Signature

Date de signature

### Classification des personnes admissibles :

Catégorie 1 Les médecins de secours, le personnel de secours, les pilotes, les travailleurs comprenant les missionnaires de secours, les missionnaires étudiants et les travailleurs des services bénévoles adventistes, les travailleurs bénévoles de support **qui servent en dehors des États-Unis et qui sont autorisés par les organisations participantes.**

Catégorie 2 Tous les missionnaires de l'organisation participante (hors classe 1) **qui servent en dehors des États-Unis.**

**Activités couvertes pour l'assurance accident et maladie (A&S) souscrite par ACE American Insurance Company, une compagnie Chubb**

Numéro de police : GLM N01060995

Catégories 1 et 2 et personnes à charge de la catégorie 1 : couverture de voyage, exposition et disparition.

**Couverture : médicale accident et maladie\*****Voir la synthèse de la couverture sur feuille séparée**

Garanties	Catégorie 1	Catégorie 2 Conjoint et enfants à charge	Conjoint et enfants à charge des catégories 1
Garantie frais médicaux*	Couvert	Couvert	Couvert
Garantie réunion urgentes	Couvert	Couvert	Couvert
Garantie rapatriement de la dépouille	Couvert	Couvert	Couvert
Garantie décès et invalidité accidentels	Couvert	Non applicable	Couvert
Garantie invalidité (invalidité totale permanente)	Couvert	Non applicable	Non applicable
Garantie aéronef possédé, loué ou contrôlé	Couvert	Non applicable	Couvert
Garantie extension des soins dans le pays d'origine	Couvert	Couvert	Couvert
Garantie risque de guerre	Couvert	Couvert	Couvert
Annulation de voyage	Couvert	Couvert	Couvert
Interruption de voyage	Couvert	Couvert	Couvert

\* Coverage not available in home country.

\*\* Si vous êtes dans votre pays d'origine, aux États-Unis, en Afghanistan, en Russie, en Biélorussie ou en Ukraine, vous n'êtes pas couvert contre les risques de guerre. Si vous devez voyager en Afghanistan ou en Ukraine, vous pouvez souscrire une couverture contre les risques de guerre moyennant une prime supplémentaire. Veuillez envoyer votre demande de souscription à ARM au moins deux (2) semaines avant votre voyage afin d'obtenir un devis.

**Catégorie 1**

Tarif mensuel/Âge	< 40	40 à 49	50 à 59	60 à 64	65 à 69	70 à 79	80 à 100
<b>Médicale uniquement l'assuré* :</b>	41,53 USD	65,44 USD	80,39 USD	92,21 USD	106,13 USD	134,72 USD	30,45 USD
<b>Médicale assuré + une personne à charge* :</b>	88,77 USD	111,82 USD	131,53 USD	164,76 USD	210,83 USD	240,73 USD	47,35 USD
<b>Médicale assuré + Famille* :</b>	96,65 USD	172,70 USD	177,01 USD	206,09 USD	252,13 USD	282,03 USD	88,58 USD
<b>Vie assuré :</b>	1,30 USD	1,30 USD	1,30 USD	1,30 USD	NC	NC	NC
<b>Vie conjoint** :</b>	0,65 USD	0,65 USD	0,65 USD	0,65 USD	NC	NC	NC
<b>PEB uniquement l'assuré:</b>	4,24 USD	4,24 USD	4,24 USD	4,24 USD	4,24 USD	4,24 USD	4,24 USD

\* La garantie médicale n'est plus applicable à partir de 80 ans

\*\* L'Assurance vie n'est plus applicable à partir de 65 ans

**Assurance vie**

Titulaire de la police : Conférence générale des adventistes du septième jour

Numéro de police : MGENIB1100558NNP

Souscrite par le MGEN / YV International Benefits

Garantie catégorie 1 : assuré 5.000 USD conjoint 2.500 USD enfant 0 USD

Prime annuelle : 15,65 USD 7,82 USD Non applicable

**Effets personnels et bagages (PEB)**

Titulaire de la police : Conférence générale des adventistes du septième jour

Numéro de police : PR102193

Souscrite par GICV

Limite de garantie : 3,000 USD

Annual Premium: 50,92 USD

**VOIR LA SYNTHÈSE DES GARANTIES POUR OBTENIR UNE DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES DE CE RÉGIME D'ASSURANCE**



# Frais médicaux pour accident et maladie (ASM)





# Conférence générale des adventistes du septième jour

## Frais médicaux pour accident ou maladie (ASM)

N° de police : GLM N01060995

La Conférence générale des adventistes du septième jour met à votre disposition un ensemble de garanties d'assurance voyage professionnel lorsque vous voyagez au nom de la Conférence générale des adventistes du septième jour et ses organisations affiliées. Voici un aperçu des avantages de l'assurance voyages professionnels offerte et les coordonnées de la personne-ressource en cas d'urgence.

### Qui est admissible à cette assurance ?

Vous êtes admissible à cette assurance si vous êtes médecin humanitaire agréé, travailleur humanitaire, pilote, missionnaire humanitaire, étudiant missionnaire, travailleur bénévole des services adventistes, travailleur bénévole de support ou missionnaire habituel servant hors des États-Unis, ou participant autorisé en déplacement spécifique de courte durée, et leurs personnes à charge admissibles.

### Quand la couverture entre-t-elle en vigueur ?

L'assurance prendra effet dès le début réel d'un déplacement couvert. Elle prendra fin à votre arrivée à votre domicile, dans votre pays d'origine, sur votre lieu de travail ou autre lieu.

### Garantie décès et invalidité accidentels\* :

Si, dans les 365 jours suivants un accident couvert, une lésion débouche sur l'une des pertes indiquées ci-contre, vous recevrez le montant des indemnités définies dans le tableau.

En cas de pertes multiples, seul un montant d'indemnisation vous sera versé, le plus élevé, pour toutes les pertes dues à un même accident.

PERTES COUVERTES	MONTANT DE LA GARANTIE **
Vie, deux membres ou plus, quadriplégie	50.000 USD
Hémiplégie, un membre, paraplégie	25.000 USD
Pouce et index de la même main, monoplégie	12.500 USD

\*\* Le montant des indemnités pour conjoints et enfants à charge admissibles varie.

### Remboursement des frais médicaux :

Nous paierons jusqu'à 50.000 USD de frais médicaux nécessaires engagés pour votre hospitalisation et vos soins médicaux, votre traitement ou les services durant 30 jours d'une maladie couverte ou d'un accident couvert. L'assurance peut varier pour les missionnaires habituels servant hors des États-Unis. **Franchise\*** : 0 USD par période contractuelle. **Taux de coassurance** : 0 USD par période contractuelle. Garantie grossesse maximale : 7.500 USD.

Prestations supplémentaires :	Plafond des indemnités :
Convalescence d'urgence en hôtel	200 USD par jour, 5 jours maximum.
Urgence médicale (Garantie de paiement pour hospitalisation)	10.000 USD.
Évacuation médicale d'urgence	100 % des frais couverts.
Réunion d'urgence	5.000 USD, sous réserve de 300 USD par jour durant 10 jours.
Extension des soins dans le pays d'origine	jusqu'à 50.000 USD
Invalidité totale permanente	1 % de 50.000 USD par mois, jusqu'à 365 jours.
Rapatriement de la dépouille	100 % des frais couverts.
Annulation de voyage	750 USD avec option de souscrire des sommes supplémentaires 500 USD, 1.000 USD ou 1.500 USD.
Interruption de voyage	750 USD avec option de souscrire des sommes supplémentaires 500 USD, 1.000 USD ou 1.500 USD.
Risque de guerre	Si vous êtes dans votre pays d'origine, aux États-Unis, en Afghanistan, en Russie, en Biélorussie ou en Ukraine, vous n'êtes pas couvert contre les risques de guerre. Si vous devez voyager en Afghanistan ou en Ukraine, vous pouvez souscrire une couverture contre les risques de guerre moyennant une prime supplémentaire. Veuillez envoyer votre demande de souscription à ARM au moins deux (2) semaines avant votre voyage afin d'obtenir un devis.

\* Cette clause n'est pas applicable aux missionnaires réguliers servant en dehors des États-Unis.



## Conférence générale des adventistes du septième jour Frais médicaux pour accident et maladie (ASM)

N° de police : GLM N01060995

### Quelles sont les exclusions de garantie ?

Aucune indemnisation d'accident n'est exigible pour toute perte ou tout dommage étant le résultat ou la conséquence de :

- ◆ blessures auto-infligées intentionnellement ; suicide ou tentative de suicide ; guerre ou tout acte de guerre, déclaré ou non\* ;
- ◆ accident couvert qui se produit en service actif dans les forces militaires, navales ou aériennes de tout pays ou organisation internationale ;
- ◆ maladie, affection, infirmité physique ou mentale, infection bactérienne ou virale, ou traitement médical ou chirurgical, à l'exception de toute infection bactérienne résultant d'une lésion externe ou une plaie accidentelle ou une ingestion accidentelle d'aliments contaminés ;
- ◆ pilotage ou service en tant que membre d'équipage dans n'importe quel avion\* ;
- ◆ perpétration ou tentative de perpétration d'un acte délictuel.

De plus, les indemnités pour frais médicaux ne seront pas payées en cas de perte, de traitement ou de services dus directement ou indirectement à :

- ◆ des examens médicaux courants et des soins de toute sorte ;
- ◆ des troubles mentaux et nerveux\*
- ◆ des soins et des traitements dentaires courants, des dommages aux prothèses dentaires et aux bridges\* ; un traitement de dysfonction de l'articulation temporo-mandibulaire et des douleurs myofaciales associées ;
- ◆ une chirurgie esthétique ou chirurgie plastique, y compris, mais sans s'y limiter, les implants mammaires et la chirurgie de réduction mammaire, sauf à la suite d'une blessure ;
- ◆ des réfractions ou des examens de l'œil dans le but de prescrire des verres correcteurs ou leur adaptation ; lunettes, lentilles de contact et prothèses auditives ;
- ◆ des services, des fournitures ou un traitement, y compris toute période d'hospitalisation non recommandée, approuvés et certifiés comme médicalement nécessaires et raisonnables par un médecin, ou des dépenses de nature non médicale ;
- ◆ un traitement ou service fourni par une infirmière en service privé ;
- ◆ un traitement par un membre de votre famille immédiate ou un membre de votre ménage ;
- ◆ tous les frais payés ou payables par tout autre régime d'assurance collective valide et recouvrable ;
- ◆ des dépenses engagées à la suite d'un accident ou d'une maladie dont les indemnités sont payées ou payables aux termes de toute loi sur l'indemnisation pour accidents du travail ou maladie professionnelle, ou une autre

législation similaire, que ce soit une Loi fédérale des États-Unis ou une loi étrangère ;

- ◆ une blessure ou une maladie alors que le voyage vers le pays hôte est entrepris dans le but de recevoir un traitement ou de consulter au sujet de cette blessure ou cette maladie ;
- ◆ les frais médicaux que vous n'auriez pas la responsabilité de payer en l'absence de la police d'assurance ;
- ◆ une blessure ou une maladie survenant alors que vous êtes sous l'influence d'une drogue ou d'un médicament, sauf si celui-ci vous est administré sous avis et consentement d'un médecin ;
- ◆ pour les dépenses découlant ou en rapport avec la perpétration ou la tentative de perpétration d'une agression ou d'un acte délictuel ;
- ◆ une blessure à la suite d'une escalade en montagne (aidé de cordes ou de guides), d'une course amateur ou professionnelle, de courses ou concours de vitesse et de saut à l'élastique ;
- ◆ des soins de garde ;
- ◆ services engagés dans votre pays d'origine\* ;
- ◆ des services fournis par n'importe quel hôpital public ou organisme public ; des frais couverts par un autre régime d'assurance commandité par l'employeur ou le gouvernement, dans la mesure où vous y êtes admissible ;
- ◆ une thérapie, des examens ou une chirurgie électorale, y compris celles jugées expérimentales et celles qui ne sont pas considérées comme pratiques médicales généralement acceptées et reconnues aux États-Unis ;
- ◆ des frais payables par toute police d'assurance automobile sans égard à la responsabilité ;
- ◆ une greffe d'organe ou de tissus et services connexes ;
- ◆ des blessures subies lors d'une participation à des sports professionnels, interuniversitaires ou interscolaires ;
- ◆ des dépenses engagées pour des services liés au diagnostic, traitement de l'infertilité ou d'autres problèmes liés à l'incapacité de concevoir un enfant, y compris, sans s'y limiter, les tests de fertilité et la fécondation in vitro ;
- ◆ des malformations congénitales et des anomalies congénitales, ou des complications résultant de ces conditions ;
- ◆ des maladies préexistantes (veuillez contacter [claims@adventistrisk.com](mailto:claims@adventistrisk.com) pour tous les détails concernant cette exclusion).

\* Sauf ce qui est prévu dans le contrat d'assurance..

Cette assurance ne s'applique pas dans la mesure où les sanctions commerciales ou économiques, ou d'autres lois ou règlements, nous interdisent de fournir l'assurance, y compris, mais sans s'y limiter, le paiement des indemnités.

## Comment déposer une demande d'indemnisation pour la police n° : GLM N01060995

Vous devrez soumettre un formulaire de demande d'indemnisation dûment rempli pour toute dépense admissible ou tout accident couvert afin de recevoir un remboursement en vertu de la politique. Si vous avez subi une perte couverte ou si vous avez engagé des dépenses couvertes, veuillez contacter [claims@adventistrisk.org](mailto:claims@adventistrisk.org) pour recevoir le formulaire de demande approprié. Les instructions pour le formulaire de demande d'indemnisation décriront en détail toutes les pièces justificatives que vous devrez soumettre avec votre demande d'indemnisation.

### Comment puis-je m'assurer du traitement rapide de ma demande d'indemnisation ?

N'oubliez pas de fournir les documents demandés lors de la présentation d'une demande d'indemnisation. Veuillez également à fournir un diagnostic ou une explication justificative de la perte que vous déclarez. Lorsque vous recevez des soins médicaux en dehors des États-Unis, une explication de l'accident peut aider à préciser votre demande et contribuer à faciliter le processus de demande d'indemnisation.

### Pour accéder à vos services d'assistance, veuillez contacter International SOS à :

Centre d'assistance de Philadelphie : +1-800-523-6586 | +1-215-942-8226  
[Philadelphia@internationalsos.com](mailto:Philadelphia@internationalsos.com)

Num. de membre: 11BCAM749125 (Référence : Église adventiste du septième jour)

[www.internationalsos.com](http://www.internationalsos.com)

Accès membre : 11BCAM749125

**CHUBB**



Chubb NA est la division des opérations, basée aux États-Unis, du groupe de compagnies Chubb, dirigée par Chubb Ltd. (NYSE:CB) Les produits et services d'assurance sont fournis par les compagnies de soutien de Chubb Insurance et non par la propre maison-mère. Cette information est une brève description des caractéristiques importantes de ce régime d'assurance. Ce n'est pas un contrat d'assurance. Les services d'assistance-voyage sont fournis par Europ Assistance USA et ne sont pas des garanties d'assurance. Les garanties d'assurance sont assurées par la compagnie d'assurance américaine ACE. La couverture n'est peut-être pas disponible dans tous les états du pays ou certains termes peuvent différer là où la loi de l'état l'exige.

Programme parrainé par : Adventist Risk Management, Inc.

# Adventist Risk Management et International SOS

Un partenariat qui vous soutient



Adventist Risk Management s'est associé à International SOS pour offrir à son personnel des conseils médicaux, des conseils en matière de sûreté et sécurité, un aiguillage ou une assistance de routine ou d'urgence lors de voyages ou de séjours à l'étranger. Nous vous recommandons vivement de suivre les étapes ci-dessous afin de vous familiariser avec ce nouveau partenariat et les services qui sont à votre disposition pour préparer votre prochain voyage et durant votre séjour à l'étranger.



## AVANT LE DÉPART



1

### LISEZ VOTRE GUIDE DE VOYAGE

Lisez le guide de voyage de votre organisation et veillez à vous y conformer.

2

### TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION D'ASSISTANCE

L'application sur portable fournit un accès immédiat au centre d'assistance dans lequel des experts médicaux, des experts en matière de sécurité ou de logistique sont à votre disposition pour vous fournir des conseils ou une assistance de routine en cas d'urgence. Vous y trouverez des conseils actualisés et des alertes en temps réel concernant les lieux où vous vous rendez.

1. Téléchargez l'application sur votre portable.
2. Sélectionnez « Oui » lorsque vous exécutez l'application pour en faire une application sécurisée.
3. Créez un profil à l'aide de votre courriel, du mot de passe que vous désirez, puis sélectionnez « Oui » pour Adventist Risk Management.
4. Si votre domaine de messagerie n'est pas reconnu, vous serez peut-être invité à saisir le numéro de membre de votre compagnie. Si cela se produit, veuillez saisir : 11BCAM749125.

3

### APPELEZ OU ALLEZ SUR INTERNET

Vous pourrez vous poser de nombreuses questions avant votre départ. Des spécialistes en matière médicale et de sécurité d'International SOS sont à votre disposition 24 heures sur 24 pour répondre à vos questions et préoccupations.

Enregistrez dès maintenant le numéro du centre d'assistance sur votre portable.

**Centre d'assistance de Philadelphie :  
+1 215 942 8226**

Le portail en ligne ([internationalsos.com](http://internationalsos.com)) constitue un excellent point de départ pour vous préparer avant de partir en mission à l'étranger. Par le biais de notre numéro de membre (**11BCAM749125**) vous pourrez vous connecter au portail, consulter les dernières informations d'ordre médical et concernant la sécurité et recevoir des alertes par courriel ou sur votre portable.

Quelle que soit l'importance de votre demande, International SOS vous assistera, et nous vous encourageons à faire appel à l'aide à toute heure du jour et de la nuit. Que vous ayez perdu votre portefeuille, que vous ayez besoin d'une assistance médicale, d'une orientation médicale ou que vous nécessitez une évacuation d'urgence, International SOS peut vous aider.

Póngase en contacto con International SOS en cualquier momento y en cualquier lugar, cuando salga del país como su representante. Considérelos como su asesor virtual de confianza, tanto para asuntos graves como de rutina.

## PRÉPARATION AU DÉPART

- Dès que vous aurez été averti que vous devez voyager, inscrivez-vous pour recevoir des alertes par courriel concernant chacun des pays et villes que vous visiterez ou traverserez.
- Passez en revue les guides de pays.
- Contactez le centre d'assistance (joignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7) pour obtenir un résumé de renseignements de voyage par téléphone.
- Veillez à ce que votre application International SOS soit active afin de vous permettre d'avoir accès à des alertes d'ordre médical et de sécurité lorsque vous serez parti.

## PENDANT UN VOYAGE OU UN ÉCHANGE

- Appelez le centre d'assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au cas où :
- vous ne vous sentiez pas bien ;
  - vous ayez besoin d'un aiguillage vers un médecin, un dentiste ou d'autres soins ;
  - vous ayez besoin de soutien émotionnel ;
  - vous seriez averti de perturbations devant affecter l'itinéraire de votre voyage ;
  - vous seriez averti de mauvaises conditions météorologiques ou d'une catastrophe naturelle qui a une incidence sur l'itinéraire de votre voyage ;
  - vous ne vous sentiez pas en sécurité, ou que vous soyez averti d'émeutes ou de manifestations à l'extérieur de votre hôtel ou de votre lieu de travail ;
  - vous nécessitez l'aide d'un traducteur, même dans un taxi ;
  - vous ayez besoin d'un médicament sous prescription médicale ;
  - vous avez perdu ou on vous a volé votre portefeuille, votre passeport ou votre pièce d'identité ;
  - vous demandiez une avance de fonds ;
  - vous soyez victime d'un vol ou d'une agression.

## LORS D'UNE URGENCE

- Appelez un centre d'assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en cas d'urgence. International SOS vous assistera, ainsi que vos dirigeants, dans les domaines suivants :
- hospitalisation et suivi médical (y compris paiement initial permettant d'assurer l'admission d'urgence) ;
  - instructions étape par étape en matière de sécurité et conseils pour assurer votre sécurité ;
  - gestion opérationnelle et logistique de votre évacuation sanitaire ou de sécurité ;
  - assurer la liaison avec les membres de votre famille et ARM pour les tenir au courant de votre situation ;
  - suivi d'après sinistre et assistance au retour au travail.

Même si votre problème peut sembler minime, en cas de doute, appelez International SOS pour obtenir de l'aide. Avec un réseau mondial de spécialistes en matière médicale et de sécurité, International SOS est bien équipé pour vous venir en aide.



**INTERNATIONAL SOS**

Identifiant de membre

Assistance médicale et de sécurité

Seventh-day Adventist Church

Identifiant de membre 11BCAM749125

Téléchargez votre application d'assistance gratuite sur [app.internationalsos.com](http://app.internationalsos.com)



Appelez nos experts médicaux et de sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Appelez si vous avez des demandes de renseignements concernant la prévention ou une urgence. Appelez avant, pendant et après le voyage ou la mission.

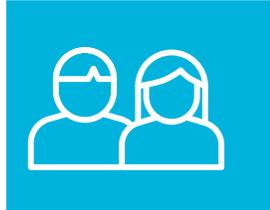
BALI +62 21 756 4633	BANGKOK +66 2 205 7777	BEIJING +86 10 6462 9100
DUBAI +971 4 601 8777	FRANKFURT +49 6102 3588 100	GENEVA +41 22 785 6464
HO CHI MINH CITY +84 28 3829 8520	HONG KONG +852 2528 9900	JAKARTA +62 21 750 6001
JOHANNESBURG +27 11 541 1300	KUALA LUMPUR +603 2787 3126	LONDON +44 20 8762 8008
MADRID +34 91 572 4363	MANILA +63 2 8687 0909	MOSCOW +7 495 9376477
MUMBAI +91 22 42838363	PARIS +33 155 633 155	PHILADELPHIA +1 215 942 8226
PHOENIX +1 215 942 8226	SEOUL +82 2 3140 1700	SINGAPORE +65 6338 7800
SYDNEY +61 2 9372 2468	TAIPEI +886 2 2523 2220	TOKYO +81 3 3560 7183

Portée mondiale. Contact humain.

[internationalsos.com/members](http://internationalsos.com/members)



# Assurance-vie





# Assurance-vie Synthèse

L'assurance-vie offre une aide financière aux travailleurs et leurs familles en cas de mort prématurée.

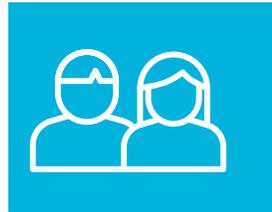
Cette assurance verse un capital-décès, quelle que soit la cause du décès.

La couverture de l'assuré prend fin lors de son 80e anniversaire. La couverture de son conjoint prend fin lors de son 65e anniversaire.

Les assurés âgés de 65 ans et plus doivent remplir un questionnaire de santé.

## EXCLUSIONS DE GARANTIES

1. La participation active dans une guerre ou du terrorisme ;
2. Le terrorisme par armes nucléaires, chimiques ou biologiques (NCB), ou les conflits ;
3. Ne sont pas couverts : le suicide, la tentative de suicide ou les blessures auto-infligées au cours des deux premières années d'assurance ;
4. Les activités illégales ;
5. L'abus d'alcool ou de substances toxiques ;
6. Les pays exclus de l'OFAC ;
7. La pratique régulière ou intensive de sports ou d'activités professionnelles ou dangereuses.



## DEMANDES D'INDEMNISATION

Pour déposer une demande d'indemnisation, remplissez le formulaire de demande d'indemnisation correspondant à votre type de sinistre et envoyez-le à [claims@adventistrisk.org](mailto:claims@adventistrisk.org).

Veuillez joindre au formulaire de demande d'indemnisation signé un certificat final de décès.

Ce document n'est qu'une présentation succincte de la police et ne vise pas à remplacer les clauses de celle-ci.



# Effets personnels et bagages (PEB)





# Effets personnels et bagages

## Synthèse

GICV—Police PR102193 | Période de garantie : du 1er janvier au 31 décembre

Tous les employés, autorisés par l'organisation adventiste du septième jour participante, sont admissibles à cette couverture d'assurance.

### BIENS COUVERTS

Les effets personnels appartenant à l'assuré et habituellement portés ou utilisés par celui-ci. La couverture n'est disponible que pour les déplacements en mission ou lorsque l'assuré réalise une activité liée à la mission hors de son lieu de résidence permanente et sous réserve de toutes les dispositions du contrat d'assurance.

### PLAFONDS

1.000 USD | 2.000 USD | 3.000 USD | 4.000 USD | 5.000 USD

### BIENS NON COUVERTS

1. Vélos ou autres moyens de transport ou leurs équipements.
2. Équipements de véhicule à moteur, y compris les équipements audio ou électroniques installés ; postes CB, détecteurs de radar et téléphones pour voiture.
3. Chèques de voyage, titres ou documents (autres que les titres de transport, certificats de naissance, cartes d'identité délivrées par le gouvernement, visas, passeports ou permis de conduire.)
4. Animaux, meubles, échantillons de vendeurs.
5. Instruments médicaux, dispositifs médicaux ou produits d'ordonnance, qui peuvent être récupérables auprès d'une compagnie d'assurance médicale.
6. Biens en vente ou en exposition.
7. Articles de contrebande ou illégaux.
8. Biens assurés de façon spécifique ou par ailleurs.
9. Toute perte ou tout dommage découlant de l'action de champignons, de la pourriture humide ou sèche ou de bactéries.

### LIMITATIONS

1. La perte ou l'endommagement d'un objet donné sera limité à 35 % du plafond de garantie.
2. La perte ou l'endommagement causé par une guerre ou une action guerrière sera limité à 25 % du plafond de garantie.
3. L'indemnité pour perte ou endommagement de biens assurés de façon spécifique ou par ailleurs sera limitée au montant non couvert par une autre assurance, dans la limite prévue.
4. La perte d'argent ou de valeurs, quelles que soient les circonstances, sera limitée comme suit :
  - 200 USD de plafond pour 1.000 USD
  - 300 USD de plafond pour 2.000 USD
  - 400 USD de plafond pour 3.000 USD
  - 500 USD de plafond pour 4.000 USD
  - 600 USD de plafond pour 5.000 USD

### EXCLUSIONS DE GARANTIES

1. La résidence ou le domicile de la personne assurée.
2. Biens en entrepôt ou sous la garde d'étudiants.
3. Vol ou rapine par négligence, d'effets laissés sans surveillance à l'intérieur ou sur une automobile, à moins que la perte soit le résultat direct d'une effraction visible sur une voiture bien verrouillée.
4. Usure naturelle.
5. Rupture, marques ou égratignures d'articles cassants ou fragiles.
6. Radioactivité.
7. Perte due à la confiscation ou la destruction sous quarantaine ou sous l'autorité d'un gouvernement.

### DEMANDES D'INDEMNISATION

Pour déposer une demande d'indemnisation, remplissez le formulaire de déclaration correspondant à votre type de sinistre et envoyez-le à [claims@adventistrisk.org](mailto:claims@adventistrisk.org).

Ce document n'est qu'une présentation succincte de la police et ne vise pas à remplacer les clauses de celle-ci.





# Indemnisation pour accidents du travail de travailleurs internationaux





# Indemnisation pour accidents du travail de travailleurs internationaux

## Synthèse

L'indemnisation pour accidents du travail de travailleurs internationaux est une assurance qui concerne les travailleurs en déplacement hors des États-Unis. Cette assurance contre les accidents du travail indemnise les travailleurs pour les pertes subies à la suite d'une blessure ou d'une maladie liée au travail.

L'indemnisation peut inclure :

- les frais médicaux et hospitaliers,
- la rééducation,
- le capital-décès,
- la perte des salaires,
- les sommes forfaitaires ou les paiements uniques pour certaines blessures,
- les prothèses.

La couverture exclut les blessures liées à la guerre dans les pays suivants :

1. Les États-Unis d'Amérique (y compris ses territoires ou possessions autres que Porto Rico) ;
2. tout pays ou juridiction faisant l'objet de sanctions commerciales ou économiques imposées par les lois ou règlements des États-Unis d'Amérique ;
3. Israël, la Palestine, la bande de Gaza, la Cisjordanie.

Pays exclus :

1. La Russie ;
2. La Biélorussie ;
3. l'Ukraine.

---

### DEMANDE D'INDEMNISATION

Les formulaires de déclaration doivent être envoyés directement à Chubb par courriel, à :

[ChubbClaimsFirstNotice@chubb.com](mailto:ChubbClaimsFirstNotice@chubb.com)

Ce document n'est qu'une présentation succincte de la police et ne vise pas à remplacer les clauses de celle-ci.

